

## Nouveau parc de planche à roulettes à la pointe Merry **Début des travaux d'aménagement**

**Magog, le 16 septembre 2024** – La Ville de Magog est heureuse d'annoncer que les travaux d'aménagement du nouveau parc de planche à roulettes débuteront au cours des prochains jours sur le site de la pointe Merry. Les opérations se dérouleront en deux phases : la préparation du terrain au cours de l'automne 2024 et la construction des infrastructures au printemps et à l'été 2025. L'ouverture du site est prévue à l'automne 2025.

### **Phase 1 : préparation du terrain (automne 2024)**

Les travaux de préparation du terrain prévoient tout d'abord la décontamination du site, en raison des vestiges du passé commercial de la pointe Merry. La Ville bénéficie d'ailleurs d'une subvention dans le cadre du Programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés ClimatSol-Plus – Volet 2 du gouvernement du Québec.

Pour décontaminer complètement la zone, l'abattage de 17 arbres sera nécessaire. Mentionnons que certains des arbres ciblés sont touchés par l'agrile du frêne ou ont atteint la fin de leur durée de vie. Leur abattage aurait été nécessaire éventuellement. La mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, mentionne : « Le verdissement est une priorité constante du conseil municipal et de nos équipes. Pour respecter deux objectifs de notre Politique de l'arbre, soit aucune perte nette d'arbres et l'augmentation de l'indice de la canopée urbaine, quelque 21 arbres et 114 arbustes seront replantés directement sur le site de la pointe Merry à la suite des travaux. De plus, environ 30 arbres supplémentaires seront replantés sur le territoire de la Ville au cours des prochains mois ».

Les équipes profiteront de cette phase pour effectuer les travaux en lien avec les services souterrains (réseau d'égouts, réseau électrique, etc.), en plus de réaliser la fondation granulaire du parc de planche à roulettes.

### **L'accessibilité du parc et la sécurité des usagers : une priorité pendant les travaux**

Le stationnement situé à proximité de la zone, près du terrain de volleyball, demeurera accessible pendant les travaux. Toutefois, une cinquantaine de cases du



stationnement de la pointe Merry seront retirées temporairement pour y installer les équipements, dans une zone clairement identifiée. Afin d'assurer la sécurité sur le site, un signaleur sera sur place lors des déplacements de la machinerie. Une portion du sentier piétonnier et de la piste cyclable sera déviée pour assurer la sécurité des utilisateurs. Le parc de jeux pour enfants et le terrain de volleyball seront également accessibles pendant toute la durée des travaux.

### À propos du nouveau parc de planche à roulettes

Le nouveau parc de planche à roulettes aura une superficie d'environ 2 200 mètres carrés, soit le double du parc actuel situé près du stationnement Cabana. Il permettra de répondre à plusieurs besoins et demandes des utilisateurs en matière d'espaces et d'infrastructures.

Le nouveau parc de planche à roulettes comprendra une zone pour les débutants ainsi qu'une zone pour les plus expérimentés, tant pour les amateurs de planches à roulettes, que de BMX et de trottinettes. Une piste à rouleaux (*pumptrack*) d'initiation et un bol feront leur apparition à Magog et seront partie intégrante du nouveau parc. Finalement, il y aura une place publique ombragée aux abords du site, dont pourront profiter toutes les générations.

Le nouvel emplacement choisi pour le parc de planche à roulettes à la Pointe Merry permet de bonifier les installations, offre une meilleure sécurité pour les jeunes en raison de son emplacement et de l'achalandage du site de la Pointe Merry et permet une réalisation à coût moindre que le site du stationnement Cabana. Mentionnons que le nouveau parc n'est pas situé dans les zones utilisées par les grands événements.

La mairesse de Magog mentionne : « Le conseil municipal est très heureux que les travaux s'amorcent pour ce projet tant attendu par notre communauté. Le développement de nos infrastructures de sport et plein air est un élément clé pour une population en santé et un milieu de vie attractif ».

Le projet du nouveau parc de planche à roulettes, évalué à 3,3 millions de dollars, est soutenu financièrement entre autres par le ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). Il est aussi admissible au Fonds canadien de revitalisation des communautés du gouvernement du Canada. Il bénéficie également de l'aide



financière de plusieurs partenaires, tels que la MRC Memphrémagog et l'organisme OSKAR.

« Chaque nouvelle étape qui rapproche les citoyens de Magog de l'utilisation de leur nouveau parc de planche à roulettes est une bonne nouvelle. C'est ce que nous voulons faire avec le PAFIRSPA : donner la chance aux municipalités de construire et de rénover des infrastructures qui sont attendues par les gens de leur communauté et qui leur permettront de bouger et de s'épanouir à travers le sport, le loisir et le plein air! », souligne Isabelle Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air.

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

